

Assemblée générale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **13 (1930)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TREIZIÈME RAPPORT ANNUEL

comprenant la période
du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1930

L'année 1930 a été marquée par une crise économique mondiale, dont le tourisme a nécessairement subi les effets. Quoique le nombre des voyageurs et des séjournants en Suisse ne soit pas très inférieur à celui des années précédentes, comme le démontrent les statistiques des entreprises de transport et des hôtels, les résultats financiers sont généralement en diminution pour toutes les industries vivant du tourisme, soit que la durée du séjour ait dû être abrégée, soit que les touristes aient été contraints de restreindre leurs dépenses.

Si l'année 1930 ne laisse pas le souvenir d'une période de prospérité économique, on doit reconnaître néanmoins que le tourisme suisse a été moins atteint que d'autres régions de tourisme à l'étranger, malgré les conditions météorologiques très défavorables pendant tout le mois de juillet.

La situation actuelle incertaine, doit engager tous les intéressés au développement du tourisme suisse à coordonner leurs travaux, pour mieux lutter contre la concurrence étrangère, et à augmenter les ressources financières des organisations chargées de la propagande touristique. A ce propos, nous avons salué avec satisfaction la constitution d'un *Groupe parlementaire du tourisme* au sein des Chambres fédérales, ainsi que le projet de constitution d'une *Commission centrale pour l'unification de la propagande touristique suisse*.

A. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 19 juin 1930 a eu lieu à Berne, sous la présidence de M. H. Simon, Conseiller d'Etat à Lausanne, la XIII^e assemblée générale de l'Association nationale pour le développement du tourisme.

Le Président rappela tout d'abord la mémoire de M. Kunz, ancien directeur du chemin de fer du Lœtschberg, un des promoteurs de l'Office suisse du tourisme, membre de son Comité de direction dès sa fondation et président du Conseil du tourisme pendant neuf années.

Les fonctions de scrutateurs furent remplies par MM. Jaquerod (Vevey) et Kümmerli (Berne), tandis que M. Jaton, secrétaire de direction (Zurich) tenait le procès-verbal.

L'assemblée comptait 48 délégués, représentant 85 membres avec un total de 813 voix, ainsi que 10 délégués sans droit de vote.

Dans un bref exposé, M. le Directeur Junod passa en revue les différentes tâches accomplies par l'Office du tourisme en 1929 dans le domaine de la propagande et du trafic.

Après l'adoption du rapport de gestion, des comptes de 1929, ainsi que du budget pour 1930, l'assemblée procéda à l'élection du Conseil du tourisme pour la cinquième période triennale 1930 à 1932. Sauf décès ou démissions, le mandat de la plupart des membres fut renouvelé.

Les nouveaux membres sont les suivants :

- MM. *E. Junod*, Directeur de la Compagnie nationale suisse d'assurances, à Genève (décédé).
E. Meystre, Directeur de la Compagnie de navigation sur le Lac Léman, à Lausanne.
P. Perret, Syndic, à Lausanne.
G. Rusca, Conseiller national, Syndic, à Locarno.
D^r Volmar, Directeur de la Comp. du chemin de fer des Alpes bernoises (Lœtschberg), à Berne.
G. Wenk, Conseiller d'Etat, à Bâle.

L'assemblée désigna en qualité de reviseurs des comptes de l'exercice 1930 :

- MM. *R. Streuli*, Conseiller d'Etat, à Zurich.
G. Wenk, Conseiller d'Etat, à Bâle.
Wenger, Conseiller communal, à Neuchâtel, ce dernier comme suppléant.

B. CONSEIL DU TOURISME

En 1930, le Conseil du tourisme s'est réuni deux fois à Berne, le 21 mai et le 18 décembre.

Dans sa séance du 21 mai, le Conseil du tourisme a entendu un exposé de la Direction sur « La propagande touristique en Suisse et à l'étranger ».

Le rapport de gestion sur l'exercice 1929, ainsi que les comptes de la même année et le budget pour 1930 furent adoptés.

Le Conseil du tourisme a appelé à sa présidence *M. H. Simon*, Conseiller d'Etat à Lausanne, en remplacement de *M. Kunz*, décédé. Il a nommé en qualité de membre du Comité de direction *M. le D^r Prof. Volmar*, directeur du chemin de fer du Lœtschberg, à Berne, également en remplacement de *M. Kunz*.

A la dernière séance du 18 décembre, le Conseil mit en discussion le Programme des travaux présenté par *M. le Dir. Junod*, à l'appui du projet de budget pour 1931, qui fut adopté. Il procéda ensuite aux élections statutaires pour la période triennale 1930 à 1932, c'est-à-dire à celle du Bureau du Conseil du tourisme et à celle du Comité de direction.

Le Bureau du Conseil fut composé comme suit :

- Président : *M. H. Simon*, Conseiller d'Etat, à Lausanne.
1^{er} Vice-Président : *M. le D^r H. Häberlin*, Conseiller national, à Zurich.
2^{me} Vice-Président : *M. le D^r Prof. Volmar*, Directeur du Lœtschberg, à Berne.
Scrutateurs : *M. le D^r T. Jäger*, Directeur, à Zurich.
M. V. Buchs, Conseiller d'Etat, à Fribourg.

M. Jaton a été confirmé dans ses fonctions de secrétaire du Conseil.

Le Comité de direction, composé de 13 membres, a été confirmé pour une nouvelle période triennale, à l'exception de MM. le D^r Brenner, Conseiller d'Etat, à Bâle, et Laely, Conseiller aux Etats, à Coire, remplacés par MM. *G. Wenk*, Conseiller d'Etat, à Bâle, et *H. Valaer*, Directeur du Kurverein, à Davos.